

## COMMUNIQUE

*Bulletin communal*

---

# POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR NOTRE COMMUNE

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (*Fiber to the Home* - FTTH) sur l'ensemble du territoire. Depuis 2017, la réalisation de 77 000 premières « prises » FTTH a été engagée en différents points de l'Ardèche et de la Drôme (1 prise permettant de desservir indistinctement 1 foyer, 1 entreprise, 1 commerce, 1 site public...). L'objectif d'ADN est de pouvoir construire 310 000 prises en 8 ans.

En raison d'un nombre important de foyers mal desservis en technologie ADSL (accès à Internet haut débit via la ligne de téléphone fixe), plusieurs communes rurales sur le territoire communautaire de Porte de DrômArdèche font partie des priorités de déploiements, dont la commune de Tersanne.

Ce grand chantier du déploiement de la fibre à la maison prévoit une première phase d'études (sur le terrain puis en bureau d'étude), pendant plusieurs mois, qui va bientôt démarrer sur notre commune. Viendra ensuite le temps des travaux pour déployer la fibre optique (soit en souterrain soit en aérien). Enfin, un délai réglementaire de 3 mois sera nécessaire pour permettre aux opérateurs commerciaux d'activer leurs offres sur le réseau.

L'année 2019 sera donc consacrée à la réalisation de la phase d'études et pourrait voir commencer les travaux de déploiement de ce nouveau réseau, avec une mise en service commerciale prévisionnelle en 2020.

En amont de ce déploiement, un Nœud de Raccordement Optique (NRO), local technique d'environ 45 m<sup>2</sup> destiné à accueillir les équipements actifs des opérateurs, doit être construit sur la commune de Hauterives. C'est là que se rejoindront les milliers de fibres optiques desservant les usagers de plusieurs communes alentours, dont Tersanne. Le lancement de ce chantier est prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, pour une livraison avant l'été.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

Les collectivités se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du FTTH sur notre commune, qui n'aurait pas été rendue possible par la seule initiative des opérateurs privés.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche se sont ainsi réunis au sein d'ADN, avec le soutien financier de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, pour mener ensemble

ce grand projet d'infrastructures, d'une ampleur comparable au déploiement des réseaux électrique et téléphonique au siècle dernier.

*Que va vous apporter la fibre optique à la maison ?*

- > des débits symétriques, en émission et en réception ;
- > des débits similaires quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) ;
- > une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, permettant par exemple de regarder ou télécharger des vidéos et d'accéder à tous types d'applications sans aucune contrainte ;
- > la possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles ;
- > la possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique...